

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

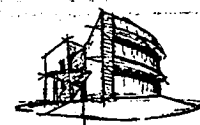
Numéro de gestion : 1994 B 01844

Numéro SIREN : 397 835 075

Nom ou dénomination : A.B.C.I.S

Ce dépôt a été enregistré le 10/01/2019 sous le numéro de dépôt 474

AUDIAL



Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

SARL ABCIS

Le 10 JAN. 2019

ETATS FINANCIERS

sous le N°

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

AUDIAL EXPERTISE ET CONSEIL

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables d'Aquitaine



21 avenue Ariane
BP 20023
33702 MERIGNAC

Tél 05 56 34 60 00
www.audial.fr



ATTESTATION
d'expert comptable

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	424	424		
Fonds commercial (1)	8 385		8 385	8 385
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	15 289	15 289		76
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	24 098	15 713	8 385	8 460
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	43 646	5 378	38 268	41 880
Autres créances	968		968	1 801
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	320		320	1 737
Charges constatées d'avance (3)	370		370	222
TOTAL ACTIF CIRCULANT	45 304	5 378	39 926	45 640
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	69 402	21 091	48 311	54 100
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	15 245	15 245
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-4 979	-7 553
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	770	2 574
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 036	10 266
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (4)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 521	16
Emprunts et dettes financières diverses (3)	23 750	30 818
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 640	2 520
Dettes fiscales et sociales	9 363	10 480
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	37 275	43 834
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	48 311	54 100
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	37 275	43 834
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 521	16
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	59 741	5 400	65 141	68 663
Chiffre d'affaires net	59 741	5 400	65 141	68 663
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			923	975
Autres produits			18	1 988
Total produits d'exploitation (I)			66 083	71 626
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				1 471
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			23 451	22 506
Impôts, taxes et versements assimilés	-		4 003	4 164
Salaires et traitements			27 500	25 000
Charges sociales			10 377	14 573
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			76	1 130
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1	
Total charges d'exploitation (II)			65 407	68 843
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			676	2 783
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			676	2 783

SARL ABCIS

ETATS FINANCIERS

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		34
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		34
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-34
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-94	175
Total des produits (I+II+V+VII)	66.083	71.626
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	65.313	69.052
BENEFICE OU PERTE	770	2.574
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2018

Exercice ouvert le	01/01/2017	et clos le	31/12/2017	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime REEL normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au forfait, art. 209-D B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2253-SD (art. 223-1-1 quinquies C), cocher la case ☐					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désigner pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2253-SD (art. 223-1-2 quinquies C), cocher la case ☐					
Si autre entreprise soumise en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désigner pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2253-SD, mentionner le nom et la localisation (adresse et pays) :					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
SARL ABCIS			
SIRET	3 9 7 8 3 5 0 7 5 0 0 0 3 7	Ancienne adresse en cas de changement :	
Adresse du principal établissement :			
18 avenue Léon Blum			
33700 MERIGNAC			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
	SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Traduction et interprétation	Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
--------------------	------------------------------	---

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	Bénéfice imposable à 28 %	Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	676		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %		
	PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées art. 238 quinquies C
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité	
Entreprises nouvelles art. 44 septies	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :				
Dans le secteur productif, art. 244 quater W		Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X		

D IMPUTATIONS (cf notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viseur conventionné ☐
Nom, adresse, téléphone, Télécopie

Visa : CGA ☐

du professionnel de l'expertise comptable : SA AUDIAL EXPERTISE ET CONSEIL
21 avenue Ariane 33702 MERIGNAC

Tél : 05 56 34 60 00

du conseil :

Tél :

de l'association agréée :

Tél :

N° d'agrément de l'AA :

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2018

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)		
Montant des distributions		(e)		
autres que celles visées en (a),		(f)		
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		(g)		
		(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)	

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

1 Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement			
				Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8
BRUNELOT Wanda 18, avenue Léon Blum 33700 MÉRIGNAC Gérante	950	2017	28 782		3 327		

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	MOINS-VALEURS À LONG TERME IMPOSÉES À 5%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLVT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

« ABCIS »
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 15 245 Euros
Siège social : 18, avenue Léon Blum
33700 Mérignac

RCS Bordeaux B 397 835 075

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni en assemblée générale ordinaire conformément aux dispositions de la loi du 24 juillet 1966 et des statuts de notre société à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion et vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Nous vous rappelons que les conventions à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article 36 du Décret du 23 mars 1961 qui ont été également tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par cet article.

Les comptes annuels ont été établis en application des règles générales comptables et notamment dans le respect du principe de prudence et de continuité d'exploitation.

I-ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Cet exercice social est le quinzième. Il a eu une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

L'activité de la société a été exercée sur Mérignac.

Au cours de cet exercice nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 65 141 Euros. Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 65 407 Euros.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts et amortissements, notre résultat se solde par un bénéfice de 707 Euros.

II - ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société a poursuivi son activité, son évolution présente un résultat positif et malgré une petite baisse d'activité. La société continuera ses efforts de prospection afin de poursuivre et pouvoir augmenter la tendance et obtenir des meilleurs résultats.

III - AFFECTATION DU RÉSULTAT

Au cours de cet exercice vous aurez à approuver les comptes et à donner s'il y a lieu, quitus de sa gestion à votre gérant.

L'exercice clos le 31 Décembre 2017 faire ressortir un bénéfice de 770 Euros.

IV-CONVENTIONS REGLEMENTÉES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article SO de la loi du 24 juillet 1966.

V-DÉPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat final.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

En application des dispositions des articles 50 et suivants de la loi du 24 juillet 1966, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance la convention suivante au cours de l'exercice écoulé.


La Gérante

« ABCIS »
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 15 245 Euros
Siège social : 18, avenue Léon Blum
33700 Mérignac

RCS Bordeaux B 397 835 075

**PROPOSITION D'AFFECTION DU RÉSULTAT
RESOLUTION D'AFFECTION DU RÉSULTAT**

AGO DU 30 OCTOBRE 2018

PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT

L'exercice clos le 31 Décembre 2017 fait ressortir un bénéfice de 770 Euros.

Nous vous proposons de reporter à nouveau le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 s'élevant à la somme de de 770 Euros.

RÉSOLUTION D'AFFECTION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons de reporter à nouveau le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 s'élevant à la somme de 770 Euros.

Le compte « Report à nouveau » laissera ainsi un solde créditeur de 770 Euros.



La Gérante